



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Il sera mis en vente le 16 septembre 1961, deux timbres-poste « EUROPA ».

CARACTÉRISTIQUES DE CES TIMBRES

Valeurs { 0,25 NF
 { 0,50 NF

Couleurs { rouge orangé
 { bleu

50 timbres à la feuille



Dessiné par KURPERSHOEK

Gravé en taille-douce par COMBET

Format horizontal 22 x 36
(dentelé 13)

Pour la sixième fois consécutive, l'Administration des Postes françaises procède à l'émission de deux timbres-poste « Europa » ; ces timbres sont placés, comme en 1960, sous le signe de la Conférence Européenne des Administrations des Postes et des Télécommunications (C.E.P.T.).

Le dessin est, cette année, l'œuvre d'un artiste néerlandais — M. KURPERSHOEK — lauréat d'un concours ouvert aux artistes des différents Pays de la Conférence. Le sujet, choisi parmi vingt-trois maquettes, représente, en dehors des légendes « Europa » et « C.E.P.T. » un groupe de dix-neuf colombes qui s'unissent dans leur vol et forment entre elles l'image d'une seule colombe, symbole du désir des Pays de la Conférence, de participer efficacement, par leur effort solidaire, à l'édification de l'Europe de demain.

* *
*

Dix autres pays membres de la C.E.P.T. (République fédérale d'Allemagne, Belgique, Espagne, Grèce, Islande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Suisse et Turquie) émettront le 18 septembre 1961 un timbre ou une série de timbres représentant le dessin retenu pour l'année 1961. Le Portugal se propose d'émettre un timbre dans le sujet duquel sera incorporé le sigle de la C.E.P.T. ; l'Autriche fera vraisemblablement de même à l'occasion d'une émission devant avoir lieu le 28 novembre. La Grande-Bretagne, pour sa part, a prévu une série de timbres spéciaux reproduisant une adaptation du dessin des timbres « Europa » de 1961 ainsi que le sigle de la C.E.P.T.